

Archives départementales de Seine-et-Marne

— ACTION ÉDUCATIVE —

PARCOURS CROISÉ AVEC LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE DU PAYS DE MEAUX

Un parcours en deux temps destiné aux lycéens sur les mémoires de la Première Guerre mondiale.



Les Archives départementales collaborent avec le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux pour croiser les regards sur le conflit et proposent un parcours "Les enjeux de la mémoire de la Première Guerre mondiale".

À travers des fonds spécifiques ou des objets de collection, ce parcours met en avant les différentes mémoires du conflit auprès des élèves, en lien avec le programme d'histoire-géographie.

Déroulement

Le parcours s'organise en deux temps :

~~UNE SÉANCE AU MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE DU PAYS DE MEAUX~~



Visite guidée "Mémoires de guerre" (durée 1h30- 2h)

Que retient-on aujourd'hui de la Première Guerre mondiale ? Comment se transmettent les mémoires du conflit ? Comment ces dernières évoluent-elles ? C'est à ces questions que tente de répondre cette nouvelle visite alors que vient de s'achever la célébration du centenaire de la Première Guerre mondiale. En interrogeant les objets de la collection, les élèves découvrent les multiples facettes de la mémoire de ce conflit où s'entrecroisent mémoires collectives, individuelles, populaires et savantes.

~~UNE SÉANCE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE~~



Atelier "Archives et mémoires de la Grande Guerre" (durée 2h)

Après une brève visite des réserves, les élèves analysent des documents originaux faisant ressortir les mémoires locales de la Grande Guerre du point de vue d'acteurs collectifs, individuels et familiaux.

Horaires

Les horaires sont à définir lors de la réservation :

- Aux Archives : l'accueil des classes peut s'effectuer uniquement en période scolaire, du lundi au jeudi, de 9h30 à 17h.
- Au Musée : l'accueil des classes peut s'effectuer toute l'année de 9h30 à 18h sauf les mardis, les jours fériés et les week-ends.

Tarifs

Groupes limités à 30 élèves :

- une demi-journée au musée de la Grande Guerre : tarif d'entrée + 40 € (Pour bénéficier du tarif préférentiel, merci de préciser lors de la réservation que celle-ci s'effectue dans le cadre d'un parcours inter-structures).
- Archives départementales : gratuit.

Les ateliers ne sont pas assujettis à la T.V.A. Le règlement des ateliers (numéraire, chèque à l'ordre de la régie des Archives départementales ou carte bleue) s'effectue sur place le jour de l'intervention auprès de chacun de ses sites. Les règlements par mandats administratifs sont facturés a posteriori.

Réservation

- [Remplir le formulaire de réservation en ligne](#)

Une fois les dates d'animation convenues, chaque site vous adressera un courriel avec une lettre d'engagement ou un devis à retourner remplis et signés par courriel, courrier ou fax. La réservation de la journée ne sera effective qu'à leur réception.

ATTENTION

Réservations possibles à partir de mi-juin 2021. En cas d'annulation, prévenir le secrétariat au plus tard 48 heures avant l'animation.

Modalités d'accueil et de visite

Aux Archives départementales

La présence des encadrants est impérative et leur implication nécessaire : un accompagnateur pour douze enfants de plus de 11 ans. Certaines règles sont à rappeler aux enfants avant leur venue aux Archives départementales afin de protéger les collections : ne pas toucher aux objets (sauf si le médiateur les y engage), ne pas boire, manger ou mâcher de chewing-gum, ne rien jeter par terre ou dégrader volontairement le matériel, ne pas courir, crier ou se bousculer, ne pas utiliser d'autre matériel que celui recommandé par le médiateur.

➤ **CONSULTER :** la page "[Informations et règles à respecter](https://www.museedelagrandequerre.eu/fr/espace-pedagogique/visitez-le-musee/informations-et-regles-a-respecter.html)" sur le site Internet du musée

(<https://www.museedelagrandequerre.eu/fr/espace-pedagogique/visitez-le-musee/informations-et-regles-a-respecter.html>)